

Programme de lutte contre la pénurie de  
professionnels de la santé  
Action N° 8.3 : Tableaux de bord

**Résultats et  
analyse de  
l'enquête réalisée  
en 2017 par la  
direction générale  
de la santé**

---

<b>1.</b>	<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>3</b>
<b>2.</b>	<b>RESULTATS ET ANALYSE .....</b>	<b>4</b>
2.1.	Taux de réponse .....	4
2.2.	Effectifs.....	4
2.2.1	Effectifs par type d'institution .....	4
2.2.2	Effectifs par catégorie et âges moyens.....	5
2.2.3	Engagements, départs, durée en emploi et postes vacants .....	6
2.3.	Places de stage et d'apprentissage .....	7
2.3.4	Places de stage et d'apprentissage par type d'institution .....	8
2.3.5	Places de stage par degré de scolarité .....	8
2.3.6	Places de stage par catégorie professionnelle et degré de scolarité.....	9
2.3.7	Places d'apprentissage .....	10
2.4.	Origines des diplômés .....	10
2.5.	Places de stage nécessaires .....	11
2.5.1	A l'HEdS : Haute Ecole de Santé.....	11
2.5.2	Au Secondaire II.....	11
2.6.	Places de stage disponibles.....	12
<b>3.</b>	<b>BILAN GENERAL DE L'ENQUETE 2017 .....</b>	<b>13</b>
<b>4.</b>	<b>SUITE 2018 ET AMELIORATIONS PREVUES.....</b>	<b>14</b>

## 1. INTRODUCTION

Suivre les effectifs du personnel de santé, donner une vision globale de l'évolution du système de formation à des fins de pilotage et assurer le suivi de la planification médico-sociale et sanitaire du canton de Genève sont les objectifs poursuivis par l'enquête annuelle menée par la direction générale de la santé (DGS).

Dans cette deuxième édition, l'étude a été élargie aux laboratoires d'analyse médicale actifs dans le canton. Les champs « stages », « apprentissages » et « causes de départs » ont été améliorés. Les catégories professionnelles du personnel du degré secondaire II ont été étendues et figurent à présent de manière explicite dans l'enquête et dans les résultats, ainsi que la catégorie des assistants-tes socio-éducatifs-ves.

Cette enquête résulte des actions 8.1 « Intégration de la dimension de formation dans la planification sanitaire » et 8.3 « Tableaux de bord » définies par le « Programme de lutte contre la pénurie des professionnels de la santé dans le Canton de Genève du 16 avril 2012 ». Elle bénéficie d'un site internet dédié : <http://ge.ch/sante/mesures-favoriser-releve-professionnels-de-sante-canton>.

## 2. RESULTATS ET ANALYSE

### 2.1. TAUX DE REPONSE

La DGS a effectué 140 envois aux permanences, établissements médico-sociaux (EMS), foyers, hôpitaux et cliniques, institutions d'aide et de soins à domicile et laboratoires du canton.

	Envois	Réponses	Taux
Foyers	9	8	89%
EMS	53	46	87%
SAD	7	6	86%
Hôpitaux et cliniques	11	9	82%
Laboratoires	22	15	68%
Centres médicaux	17	8	47%
Autres	21	7	33%
<b>Total général</b>	<b>140</b>	<b>99</b>	<b>71%</b>

Le taux de réponse, en termes de retour de questionnaires, est de 71 %. Il avait été de 54% une année auparavant. Avec 87%, les EMS affichent la meilleure progression. Seulement la moitié d'entre eux avaient participé à la précédente enquête.

### 2.2. EFFECTIFS

#### 2.2.1 EFFECTIFS PAR TYPE D'INSTITUTION

Au regard des professions de la santé retenues par l'enquête, les hôpitaux sont les plus gros employeurs du canton avec 64.4% des postes. Viennent ensuite les EMS (16.6%), les institutions d'aide et de soins à domicile (13.7%), les autres institutions 2.2% (notamment les membres d'Insos<sup>1</sup>), les centres médicaux (1.9%), les laboratoires (1%) et les foyers (0.2%).

Type d'établissement	Nb de postes	Nb d'EPT
Hôpitaux et cliniques	9'585	8'124
EMS	2'475	1'960
SAD	2'043	1'494
Autres	321	249
Centres médicaux	276	265
Laboratoires	149	127
Foyers	29	21
<b>Total général</b>	<b>14'878</b>	<b>12'241</b>

<sup>1</sup> Association cantonale des institutions pour personnes avec handicaps

## 2.2.2 EFFECTIFS PAR CATEGORIE ET AGES MOYENS

L'enquête sur les effectifs 2016 a révélé 14'878 personnes et 11'951 EPT répartis de la manière suivante :

Catégories/Professions	Nb de postes	Nb d'EPT	Âges moyens
<b>Autre personnel</b>	<b>105</b>	<b>87</b>	<b>37.3</b>
Assistant/e socio-éducatif/ve	105	87	37.3
<b>Médecin</b>	<b>2'063</b>	<b>1'817</b>	<b>38.1</b>
Médecin	2'063	1'817	38.1
<b>Personnel médico-technique</b>	<b>1'356</b>	<b>1'105</b>	<b>45.1</b>
Ambulancier/ère	15	12	44.0
Autres*	635	513	47.5
Technicien/ne en analyse biomédicale	406	337	44.4
Technicien/ne en radiologie médicale	256	205	40.6
Technicien/ne en salle d'opération	44	38	44.3
<b>Personnel médico-thérapeutique</b>	<b>624</b>	<b>452</b>	<b>42.2</b>
Autres*	47	25	42.3
Diététicien/ne	60	45	39.9
Ergothérapeute	138	102	43.8
Logopédie (Orthophoniste)	31	18	43.2
Physiothérapeute	190	155	41.7
Psychologue	158	107	42.3
<b>Personnel soignant: autres/sans formation</b>	<b>1'023</b>	<b>808</b>	<b>43.3</b>
Autre personnel soignant	792	630	43.7
Sans formation	231	177	42.0
<b>Personnel soignant: degré secondaire II</b>	<b>3'391</b>	<b>2'854</b>	<b>45.0</b>
Aide en soins et accompagnement	526	341	45.1
Aide familiales	73	53	52.1
Aide soignant(e)	2'061	1'847	46.1
Assistant/e en soins et santé communautaire	615	517	42.0
Assistant/e médicale	64	52	34.8
Autres*	52	46	41.3
<b>Personnel soignant: degré tertiaire</b>	<b>6'316</b>	<b>5'118</b>	<b>42.8</b>
Infirmier/ère dipl. avec ou sans spécialisation	6'062	4'926	42.9
Sage-femme	254	192	40.5
<b>Total général</b>	<b>14'878</b>	<b>12'241</b>	<b>42.8</b>

L'âge moyen, toutes catégories confondues, est de 42,8 ans (identique à 2015)<sup>2</sup>. Le personnel médico-technique reste le personnel le plus âgé avec 45.1 ans (45,7 ans)<sup>2</sup> en moyenne, alors que la catégorie « médecin » est la plus jeune avec 38.1 ans (37,6 ans)<sup>2</sup>. L'enquête s'est adressée aux institutions (les médecins installés en cabinet n'ont pas été questionnés).

<sup>2</sup> entre () les valeurs 2015

### 2.2.3 ENGAGEMENTS, DEPARTS, DUREE EN EMPLOI ET POSTES VACANTS

En 2016, selon cette enquête, il y a eu 1'665 nouveaux engagements et 1'094 départs, dont 195 départs à la retraite, 518 démissions et 381 départs pour d'autres raisons. Ce sont ainsi 571 personnes qui ont intégré ou réintégré le système de santé genevois (elles avaient été 451 en 2015). Au regard de la planification médico-sociale et sanitaire 2016-2019 qui a identifié un besoin supplémentaire annuel compris entre 450 et 831 personnes, l'enquête révèle que le besoin correspondant aurait été, de manière générale, comblé. Ci-dessous sont présentés les résultats détaillés par catégorie.

	Planif. à minima (nb de personnes)	Planif. en tenant compte de la durée prof. (nb de personnes)*	Enquête (Entrées-Sorties)	Remarques
<b>P. médico-technique</b>	26	39	27	Dans la cible de justesse
<b>P. médico-thérapeutique</b>	18	29	26	Dans la cible
<b>P. S. autres/sans formation</b>	74	207	51	Hors cible
<b>P.S. degré secondaire II</b>	108	210	150	Dans la cible
<b>P.S. degré tertiaire</b>	176	298	188	Dans la cible de justesse
<b>Médecins</b>	47	47	129	Hors cible
<b>Total</b>	<b>450</b>	<b>831</b>	<b>571</b>	Dans la cible

\* tertiaire = 20 ans, secondaire II = 15 ans, autres = 10 ans

A l'exception de la catégorie « professionnels-les de santé autres/sans formation », les objectifs minimum en nombre de personnes sont atteints. S'agissant des médecins, l'enquête révèle que le solde entre les entrées et les sorties est largement bénéficiaire. Il faut relever ici que la détermination des besoins pour les médecins avait été réalisée sur la base de ceux exerçant en milieu hospitalier, or nous savons que les hôpitaux fournissent également une main d'œuvre pour les cabinets médicaux actifs sur le canton.

Les postes vacants annoncés au moment de l'enquête étaient de 481 (123)<sup>3</sup>, dont 43% pour des postes infirmiers-ères, 28% pour des aides-soignants-es et 1.8% pour les ASSC.

<sup>3</sup> entre () les valeurs 2015

L'âge moyen d'entrée est de 32.7 ans (32,8)<sup>4</sup>, celui de sortie est de 41.7 ans (41)<sup>4</sup>. La durée en emploi varie entre les catégories. Elle est de 9 ans en moyenne, plus au moins identique à celle observée en 2015, à l'exception de la durée du personnel soignant du degré secondaire II. Pour cette catégorie, l'enquête révèle une augmentation de 3.5 ans (10.3 ans en 2016 contre 6.8 ans en 2015). Cet accroissement est essentiellement dû à une entrée en emploi plus précoce<sup>5</sup>.

Catégories	Engagements	Âge d'entrée moyen	Départs	Âge de sortie moyen	Durée en emploi moyen
<b>Autre personnel</b>	<b>19</b>	<b>33.9</b>	<b>9</b>	<b>31.6</b>	<b>-2.3</b>
Assistant/e socio-éducatif/ve	19	33.9	9	31.6	-2.3
<b>Médecin</b>	<b>478</b>	<b>31.5</b>	<b>349</b>	<b>34.9</b>	<b>3.4</b>
Médecin	478	31.5	349	34.9	3.4
<b>Personnel médico-technique</b>	<b>80</b>	<b>34.6</b>	<b>54</b>	<b>52.8</b>	<b>18.2</b>
Autres	35	36.8	36	53.9	17.1
Technicien/ne en analyse biomédicale	29	34.4	10	54.8	20.4
Technicien/ne en radiologie médicale	10	29.4	6	48.3	19.0
Technicien/ne en salle d'opération	6	31.2	2	34.0	2.8
<b>Personnel médico-thérapeutique</b>	<b>70</b>	<b>30.2</b>	<b>43</b>	<b>39.3</b>	<b>9.1</b>
Autres	6	28.5	2	34.0	5.5
Diététicien/ne	6	28.5	8	33.9	5.4
Ergothérapeute	18	31.4	10	40.5	9.1
Logopédie (Orthophoniste)	7	27.7	2	56.0	28.3
Physiothérapeute	23	29.0	16	39.6	10.6
Psychologue	10	34.2	5	40.0	5.8
<b>Personnel soignant: autres/sans formation</b>	<b>135</b>	<b>34.3</b>	<b>91</b>	<b>39.7</b>	<b>5.4</b>
Autre personnel soignant	105	34.6	70	39.5	4.9
Sans formation	30	33.2	21	40.4	7.2
<b>Personnel soignant: degré secondaire II</b>	<b>270</b>	<b>34.2</b>	<b>206</b>	<b>44.4</b>	<b>10.3</b>
Aide en soins et accompagnement	66	37.5	46	51.2	13.8
Aide soignant(e)	150	33.8	119	42.3	8.5
Assistant/e en soins et santé communautaire	44	30.6	16	37.8	7.3
Assistant/e médicale	7	35.6	8	37.5	1.9
Autres*	3	31.7	17	47.8	16.1
<b>Personnel soignant: degré tertiaire</b>	<b>498</b>	<b>32.7</b>	<b>313</b>	<b>46.8</b>	<b>14.1</b>
Infirmier/ère dipl. avec ou sans spécialisation	469	32.8	290	46.8	14.1
Sage-femme	29	32.4	23	46.5	14.1
<b>Personnel pour lequel l'âge n'a pas été indiqué</b>	<b>116</b>		<b>29</b>		
<b>Total général</b>	<b>1'665</b>	<b>32.7</b>	<b>1'094</b>	<b>41.7</b>	<b>9.0</b>

### 2.3. PLACES DE STAGE ET D'APPRENTISSAGE

Afin de pouvoir apprécier la capacité de formation des institutions, il a été demandé d'indiquer le nombre de places et semaines de stage et d'apprentissage disponibles. Ces champs ont été complétés par le nombre de stagiaires/apprentis formés, puis engagés dans l'établissement. Comme dans la précédente enquête, le champ « places » a été bien renseigné ; les autres l'ont été de façon partielle. L'enquête révèle 3'149 (2'907)<sup>4</sup> places de stage et 243 (101)<sup>4</sup> places d'apprentissage.

<sup>4</sup> entre () les valeurs 2015

<sup>5</sup> Pour le détail: "Résultats et analyse de l'enquête réalisée en 2016", <http://ge.ch/sante/mesures-favoriser-releve-professionnels-de-sante-canton>

### 2.3.4 PLACES DE STAGE ET D'APPRENTISSAGE PAR TYPE D'INSTITUTION

Les hôpitaux offrent 2'532 (2'493)<sup>6</sup> places de stage et 73 (53)<sup>6</sup> places d'apprentissage. Les hôpitaux universitaires de Genève (HUG), avec 2'284 (2'149)<sup>6</sup> places de stage, sont l'institution qui en offre le plus.

Les EMS offrent 405 (187)<sup>6</sup> places de stage et 65 (21)<sup>6</sup> places d'apprentissage. Lors de la précédente enquête, la participation des EMS avait été de 50%. L'augmentation du nombre de places offertes par les EMS peut être expliquée, d'une part, par la forte participation des EMS à l'enquête 2017, d'autre part, par le fait que plusieurs grands EMS y ont participé.

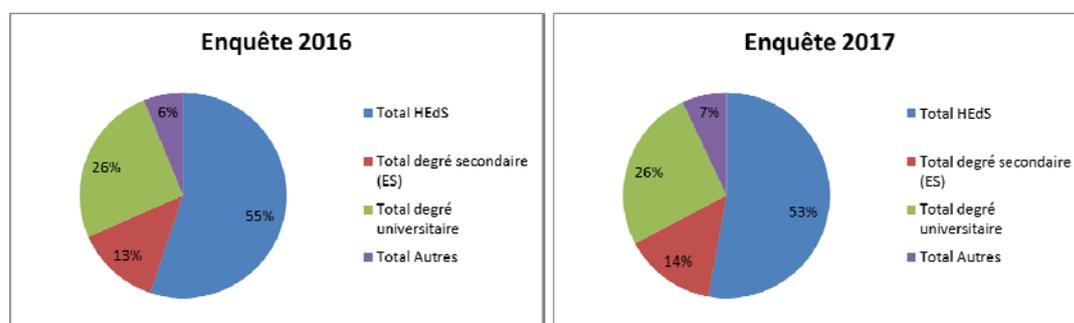
Les institutions d'aide et de soins à domicile proposent 136 (183)<sup>6</sup> places de stage et 55 (33)<sup>6</sup> places d'apprentissage. L'imad avec 55 (33)<sup>6</sup> places d'apprentissage est la seule institution d'aide et de soins à domicile qui en offre. Selon les explications reçues par les partenaires, les offres de places de stage et d'apprentissage sont négativement corrélées. Ainsi, lorsqu'une institution augmente le nombre de places de stage, il y a nécessairement une répercussion négative sur le nombre de places d'apprentissage, et vice versa. Ci-dessous, les résultats par type d'institution :

Institutions	Nombre de places de stage	Nombre de places d'apprentissage
Hôpitaux et cliniques	2'532	73
EMS	405	65
SAD	136	55
Autres	50	45
Centres médicaux	18	3
Foyers	6	2
Laboratoires	2	0
<b>Total général</b>	<b>3'149</b>	<b>243</b>

Malgré leur petite taille, les foyers et les centres médicaux sont aussi des entités formatrices dans le canton. Les autres institutions, notamment les membres d'Insos, offrent également des places alors que les laboratoires, au regard des métiers sélectionnés par l'enquête, n'en n'offrent presque pas.

### 2.3.5 PLACES DE STAGE PAR DEGRE DE SCOLARITE

En % du total, les places de stage par catégorie professionnelle restent stables. L'augmentation observée au degré secondaire reflète la participation plus importante des EMS en 2017.



<sup>6</sup> entre () les valeurs 2015

### 2.3.6 PLACES DE STAGE PAR CATEGORIE PROFESSIONNELLE ET DEGRE DE SCOLARITE

L'offre de places de stage par catégorie professionnelle est stable ou progresse, à l'exception de celles concernant les techniciens-nes d'analyse biomédicale (TAB), les techniciens-nes en salle d'opération et les diététiciens-nes, qui diminuent.

#### Stages disponibles (résultats enquête 2016)

<b>Personnel soignant: degré tertiaire</b>	<b>1'391</b>
Infirmier/ère dipl. avec ou sans spéc.	939
Pré-HES	274
Sage-femme	178
<b>Personnel médico-technique</b>	<b>110</b>
Technicien-ne en radiologie médicale	110
<b>Personnel médico-thérapeutique</b>	<b>102</b>
Diététicien-ne	37
Physiothérapeute	65
<b>Total HEdS</b>	<b>1'603</b>

#### Stages disponibles (résultats enquête 2017)

<b>Personnel soignant: degré tertiaire</b>	<b>1'436</b>
Infirmier/ère dipl. avec ou sans spécialisation	976
Pré-HES	282
Sage-femme	178
<b>Personnel médico-technique</b>	<b>119</b>
Technicien/ne en radiologie médicale	119
<b>Personnel médico-thérapeutique</b>	<b>108</b>
Diététicien/ne	23
Physiothérapeute	85
<b>Total HEdS</b>	<b>1'663</b>

<b>Personnel soignant: degré secondaire (ES)</b>	<b>290</b>
Aide familiale (CFC ou diplôme cantonal), assistant/e en soins et santé communautaire (CFC)	192
Aide-soignant/e (CRS), aide en soins et accompagnement (AFP)	68
Personnel soignant niveau sec. II	18
Autres	12
<b>Personnel médico-technique: degré secondaire (ES)</b>	<b>95</b>
Ambulancier/ère	46
Technicien-ne en salle d'opération	18
Technicien-ne en analyse biomédicale	31
<b>Total degré secondaire (ES)</b>	<b>385</b>

<b>Personnel soignant: degré secondaire (ES)</b>	<b>375</b>
Aide familiale	30
Assistant/e en soins et santé communautaire (ASSC)	134
Aide soignant/e	50
Aide en soins et accompagnement (ASA)	105
Autres	9
Assistant/e socio-éducatif/ve	47
<b>Personnel médico-technique: degré secondaire (ES)</b>	<b>80</b>
Ambulancier/ère	45
Technicien/ne en salle d'opération	14
Technicien/ne en analyse biomédicale	21
<b>Total degré secondaire (ES)</b>	<b>455</b>

Médecin	677
Logopédie (Orthophoniste)	16
Psychologue	46
<b>Total degré universitaire</b>	<b>739</b>

Médecin	738
Logopédie (Orthophoniste)	16
Psychologue	57
<b>Total degré universitaire</b>	<b>811</b>

<b>Total Autres</b>	<b>180</b>
---------------------	------------

<b>Total Autres</b>	<b>220</b>
---------------------	------------

<b>Total</b>	<b>2'907</b>
--------------	--------------

<b>Total</b>	<b>3'149</b>
--------------	--------------

L'enquête révèle qu'avec 1'436 places de stage, ce sont les soignants du degré tertiaire qui bénéficient du plus grand nombre de places, viennent ensuite les médecins (738). L'essentiel des places du degré tertiaire sont offertes par les hôpitaux, notamment les HUG.

Au niveau du degré secondaire, les ASSC bénéficient de 134 places, viennent ensuite les aides en soins et accompagnement avec 105 places, auxquelles il faut ajouter 30 places pour la formation modulaire en emploi d'ASSC des aides familiales-es<sup>7</sup> et 50 places d'aides-soignants-es. Ces deux dernières formations (aide familial-e et aide soignant-e) ne sont plus délivrées, mais sont des professions qui existent toujours.

<sup>7</sup> La formation modulaire en emploi répond aux besoins en formation d'adultes désireux d'obtenir le CFC d'ASSC en cours d'emploi (dans ce cas des aides familiales).

### 2.3.7 PLACES D'APPRENTISSAGE

Le nombre de places d'apprentissage se concentre au niveau du degré secondaire. La répartition par institution est la suivante :

Institutions	Nombre de places d'apprentissage
Hôpitaux et cliniques	73
EMS	65
SAD	55
Insos	45
Centres médicaux	3
Foyers	2
<b>Total général</b>	<b>243</b>

### 2.4. ORIGINES DES DIPLOMES

L'analyse des résultats révèle que 53% des diplômes obtenus ont été délivrés en dehors de la Suisse, 9% en dehors du canton de Genève et 38% dans le canton. Il faut relever que imad et les HUG ont participé à l'enquête cette année, ce qui rend les résultats représentatifs de la réalité.

La répartition en fonction des institutions est présentée ci-dessous :

Institutions	à Genève	en Suisse (hors Genève)	hors Suisse	Total	à Genève en %	en Suisse (hors Genève) en %	hors Suisse en %
<b>EMS</b>	516	329	960	<b>1'805</b>	29%	18%	53%
<b>SAD</b>	523	183	697	<b>1'403</b>	37%	13%	50%
<b>Centres médicaux</b>	87	18	120	<b>225</b>	39%	8%	53%
<b>Hôpitaux et cliniques</b>	3'700	670	5'051	<b>9'421</b>	39%	7%	54%
<b>Autres</b>	140	13	135	<b>288</b>	49%	5%	47%
<b>Laboratoires</b>	61	6	53	<b>120</b>	51%	5%	44%
<b>Foyers</b>	18	2	10	<b>30</b>	60%	7%	33%
<b>Total général</b>	<b>5'045</b>	<b>1'221</b>	<b>7'026</b>	<b>13'292</b>	<b>38%</b>	<b>9%</b>	<b>53%</b>

Au niveau des catégories professionnelles, la répartition est la suivante :

Degré de formation	à Genève	en Suisse (hors Genève)	hors Suisse	Total
<b>Degré tertiaire</b>	21%	7%	72%	<b>100%</b>
<b>Degré secondaire II</b>	50%	10%	39%	<b>100%</b>
<b>Autres/sans formation</b>	66%	18%	16%	<b>100%</b>
<b>Médico-thérapeutique</b>	53%	10%	37%	<b>100%</b>
<b>Médico-technique</b>	65%	8%	27%	<b>100%</b>
<b>Médecin</b>	47%	13%	40%	<b>100%</b>
<b>Autres personnels</b>	83%	9%	9%	<b>100%</b>
<b>Total général</b>	<b>38%</b>	<b>9%</b>	<b>53%</b>	<b>100%</b>

## 2.5. PLACES DE STAGE NECESSAIRES

### 2.5.1 A L'HEdS : HAUTE ECOLE DE SANTE

La HEdS offre cinq filières de formation et une volée mixte dont les cursus de formation sont spécifiés dans le tableau ci-dessous. En tenant compte du nombre de places de stage par filière et par année, il est possible d'estimer le besoin en nombre de places de stage annuel des élèves de la HEdS. Pour une année complète de formation, la HEdS aurait besoin de 1'949 places de stage (1'944)<sup>8</sup> places pour 1'191 élèves (1'177)<sup>8</sup>.

HEdS (2016)	5 filières / 1 volée mixte	Nombre d'élèves dans la filière	Admissions en 1ère année	Stages nécessaires	Stages nécessaires pour la filière/volée complète	Stages nécessaires par année
Filière 1	Soins infirmiers	436	159	2 : 1ère année 2 : 2ème année 2 : 3ème année (6 au total)	2'616	872
Filière 2	Technicien en radiologie médicale	90	39	2 : 1ère année 2 : 2ème année 2 : 3ème année (6 au total)	540	180
Filière 3	Nutrition et diététique	105	34	1 : 1ère année 1 : 2ème année 2 : 3ème année (4 au total)	420	140
Filière 4	Sage-Femme	89	32	3 : 1ère année 3 : 2ème année 3 : 3ème année (9 au total)	801	267
Filière 5	Physiothérapeutes	98	40	1 : 1ère année 1 : 2ème année 2 : 3ème année (4 au total)	392	131
Volée mixte 1	Maturités spécialisées	215	215	1 : par année	215	215
Volée mixte 2	Modules complémentaires	144	144	1 : par année	144	144
<b>Total</b>		<b>1'177</b>	<b>663</b>			<b>1'949</b>

### 2.5.2 AU SECONDAIRE II

Le tableau ci-dessous indique le nombre d'étudiants ainsi que le nombre de stages nécessaires par année pour les formations initiales et supérieures des écoles du centre de formation professionnelle dans le domaine de la santé concerné par l'enquête<sup>9</sup>. 486 élèves âgés entre 15 et 19 ans (524 en 2015) briguent un titre reconnu (niveau CITE<sup>10</sup> 3 de la classification de l'OCDE) dans les domaines de la santé. Ces 486 élèves auraient besoin de 790 places de stage (761 en 2015).

<sup>8</sup> entre () les valeurs 2015

<sup>9</sup> Les écoles du centre de formation professionnelle santé-social (CFPS) accueillent également des futur-es hygiénistes dentaires, podologues, assistants-es médicaux-ales et des éducateurs-trices de l'enfance. Ils ne sont pas inclus dans les résultats de l'enquête pour les raisons suivantes :

- les podologues et les assistantes médicales ne nécessitent pas de stages ;
- les hygiénistes dentaires n'ont pas été clairement identifiés dans le cadre de l'enquête ;
- les éducateurs-trices de l'enfance appartiennent au domaine « social », tout comme les assistants socio-éducatifs qui font également partie des formations offertes par le CFPS et dont les stages sont offerts aussi en EMS.

<sup>10</sup> Classification internationale type de l'éducation

	Nombre d'apprenants en cours de formation	Nombres de stages dans le cursus	Stages nécessaires II	Stages nécessaires pour la volée complète	Stages nécessaires estimés par année
Assistants en soins et en accompagnement	17	2	1 : 1ère année 1 : 2ème année	34	17
Assistants en soins et santé communautaire-P	72	4	1 : 1ère année 1 : 2ème année 2 : 3ème année	288	96
Assistants en soins et santé communautaire-D	71	2	1 : 1ère année 1 : 2ème année 0 : 3ème année	142	47
Assistants socio-éducatifs plein temps	72	5	3 : 1ère année 1 : 2ème année 1 : 3ème année	360	120
Assistants socio-éducatifs, dual 3 ans	116	2	1 : 1ère année 1 : 2ème année 0 : 3ème année	232	116
Assistants socio-éducatifs, dual voie écourtée 2 ans	39	2	1 : 1ère année 1 : 2ème année	78	39
Ambulanciers dipl. ES	64	15	3 : 1ère année 5 : 2ème année 7 : 3ème année	960	320
Techniciens en analyses biomédicales dipl. ES	35	3	1 : 1ère année 2 : 3ème année	105	35
Total	486				790

Au total, le besoin annuel estimé en place de stage des filières ou volées de la HEdS et des voies initiales et ES pour le personnel soignant<sup>11</sup> est de 2'739 (1'949+790) stages pour 1'663 (1'177+486) élèves. En 2015, le besoin était de 2'705 places pour 1'715 élèves.

## 2.6. PLACES DE STAGE DISPONIBLES

L'enquête a révélé 3'149 (2'907)<sup>12</sup> places de stage disponibles, dont 2'118 (1'988)<sup>12</sup> pour l'ensemble du degré tertiaire et secondaire<sup>13</sup>. Au regard du besoin, les institutions couvriraient ainsi 68 % (2'118 places sur 3'125) de ce besoin, ce qui indique que le canton ne serait pas autonome en la matière.

Ce taux global doit toutefois être considéré au regard des professions et des institutions concernées par l'enquête. Par exemple, le nombre de stages offert par les institutions pour les infirmières est plus élevé que le nombre de stages nécessaire pour répondre au besoin des écoles. Ceci porte à penser que les institutions offrent des places de stages pour des étudiants-tes qui fréquentent des écoles dans d'autres cantons ou pays.

A l'inverse, le nombre de places de stage nécessaire pour les ambulanciers est plus petit que le nombre de places de stage offert par les institutions, ce qui est le cas également pour les diététiciens-nes, les physiothérapeutes et les ASE. Ceci s'explique par le fait que les entreprises d'ambulance, les institutions fournissant des prestations pour la petite enfance, les cabinets de diététique et de physiothérapies ont été exclus du périmètre de l'enquête. Concernant le nombre de places nécessaire pour les ASSC, il faut relever qu'il correspond plus ou moins au nombre de places offert par les institutions.

De manière générale, à l'exception des places de stage offertes pour les infirmières et les ASSC, l'enquête révèle que le « marché » des places de stage reste tendu sur le canton et confirme qu'il faut continuer de fournir un effort en la matière.

<sup>11</sup> voir note 7

<sup>12</sup> entre () les valeurs 2015

<sup>13</sup> voir note 7

### 3. BILAN GENERAL DE L'ENQUETE 2017

Le bilan général de l'enquête est positif. Au regard du taux de réponse, cette 2<sup>ème</sup> enquête a dépassé les attentes. Les établissements médico-sociaux ont contribué à ce succès. S'agissant des résultats, ils sont bons dans la mesure où les efforts du canton, notamment concernant la formation d'ASSC, ont pu être confirmés, et que le suivi de planification a pu être réalisé. Ainsi, il est observé que :

- le taux de réponse est resté élevé et est meilleur que l'année passée grâce à la contribution des EMS. Les laboratoires médicaux qui participaient pour la 1<sup>ère</sup> fois à l'enquête ont également obtenu un bon taux de réponse ;
- la durée en emploi, toutes catégories confondues, est comparable à celle observée dans la précédente enquête. Celle du personnel soignant du degré secondaire II s'allonge de 3.5 ans ; cet allongement est essentiellement dû à une entrée en emploi plus précoce, démontrant que le canton a été capable de former des professionnels-les dans cette catégorie, notamment des ASSC ;
- au regard de la planification sanitaire, dont le besoin supplémentaire en personnels soignants estimé est compris entre 450 et 830 personnes par année, 571 personnes ont intégré ou réintégré le système de santé genevois courant 2016 ;
- 50% des départs sont des démissions, 43% des postes vacants le sont pour des postes d'infirmiers-ères, 28% pour des aides-soignants-es et 1.8% pour les ASSC ;
- le nombre de places de stage est stable et que le nombre de places d'apprentissage augmente par rapport à la précédente enquête ;
- le nombre de places de stage nécessaires pour couvrir les besoins des élèves en formation du degré tertiaire et secondaire n'est pas suffisant au regard des résultats de l'enquête et qu'il faut continuer de fournir un effort par rapport à cette problématique ;
- deux diplômés sur cinq ont obtenu leur diplôme en dehors du canton.

#### 4. SUITE 2018 ET AMELIORATIONS PREVUES

L'engagement du canton pour soutenir la relève des professionnels-les de la santé est certain et se poursuit. Le Conseil d'Etat a adopté en décembre 2017 à l'intention du Grand Conseil un projet de loi accordant une aide financière totale de 1,484 million de francs à l'Organisation du monde du travail (OrTra) pour les années 2018 à 2021 visant à assurer le fonctionnement du centre « Le 28 » et à poursuivre la campagne d'image, afin de favoriser les professions de la santé et du social.

Cette deuxième enquête a permis de réaliser le monitoring annuel en lien avec les objectifs de planification sanitaire dans le domaine des professions de santé. A l'exception du personnel soignant sans formation pour lequel l'objectif en nombre n'a pas été atteint, l'enquête révèle que le canton est capable de former et d'attirer des professionnels-les en suffisance.

Le questionnaire 2018 sera encore amélioré, notamment concernant les questions sur les places de stage et d'apprentissage. Il sera également adressé aux entreprises d'ambulances. L'envoi est prévu au printemps 2018.

Rappelons aussi que les résultats de cette enquête alimentent également les travaux de l'Observatoire transfrontalier des personnels de santé. Créé sous l'égide de la Commission Santé du Comité régional franco-genevois, par le département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé (DEAS) du canton de Genève et l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes, l'observatoire a publié sa première étude <http://ge.ch/sante/actualites/observatoire-transfrontalier-personnels-de-sante-premieres-donnees-chiffrees-reflexion-commune> en janvier 2017. La seconde étude est en train d'être finalisée et sera publiée également en 2018.

Nous remercions tous les participants à l'enquête qui, malgré leur charge de travail, ont continué de trouver le temps de répondre au questionnaire.